

Questions orales

● (1420)

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Je suis prêt à tenir compte de cette suggestion. Je ne crois pas que nos règlements prévoient le genre de quasi-discours du budget qu'envisage l'honorable représentant mais, à partir de vendredi, il doit y avoir un débat lors de la seconde lecture du projet de loi sur l'impôt sur le revenu et peut-être à cette occasion ne me limiterai-je pas aux remarques que je ferais normalement à la présentation de ce bill, mais ferai-je également une sorte d'examen d'ensemble de la situation économique.

M. Stanfield: Puis-je demander au ministre de ne pas se contenter de tenir compte de ma suggestion, mais de promettre à la Chambre qu'il fera cet exposé? Si je lui demande cela, c'est en toute honnêteté, parce qu'on a l'impression—et je ne veux pas me montrer insolent—qu'ou bien le gouvernement ne sait que faire face à la situation actuelle, ou bien il est certain que sa position, telle que la définit le budget, est la bonne, malgré la détérioration de la situation. Je demande cette assurance en raison des graves problèmes auxquels le pays doit faire face en ce moment: le faible taux de croissance, la hausse du chômage et ainsi de suite.

M. Macdonald (Rosedale): J'ai nettement déclaré que je ne compte pas apporter de nouveaux changements au régime fiscal pour le moment. De même, j'ai laissé ouverte la possibilité de remanier les priorités dans le domaine des dépenses gouvernementales à l'intérieur du cadre fiscal afin d'aider les groupes ou les secteurs de la population active qui ont été les plus défavorisés par le faible taux de croissance. Comme je l'ai signalé au député de York-Simcoe, j'hésiterais beaucoup en ce moment à faire une déclaration définitive sur la tenue de l'économie cette année tant que je n'aurai pas en main les chiffres relatifs au troisième trimestre.

M. Stanfield: Le ministre ne convient-il pas que sa réponse pourrait justement être interprétée comme un indice d'incertitude de la part du gouvernement qui, en retour, pourra faire surgir des doutes dans l'esprit de ceux qui s'inquiètent du sort de l'économie?

M. Macdonald (Rosedale): Pas du tout, monsieur l'Orateur. C'est un indice que notre plus grand souci est encore de lutter contre l'inflation et que nous ne comptons pas prendre de mesures qui nous rendraient encore plus difficile la tâche que nous nous sommes fixée et que nous croyons être dans les intérêts bien compris du pays. Par ailleurs, je le répète, nous sommes disposés à mettre l'accent sur les besoins des secteurs qui sont les plus défavorisés par suite du chômage; nous concentrons nos efforts là-dessus.

[M. Stanfield.]

[Français]

L'HABITATION

ON DEMANDE LA RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT EN VUE DE FACILITER L'ACHAT DE MAISONS UNIFAMILIALES

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Je pense qu'il est sorti de la Chambre pour quelques minutes. L'honorable ministre pourrait-il dire, étant donné qu'actuellement nous recevons plusieurs lettres de constructeurs de maisons unifamiliales à l'effet qu'il est très difficile de vendre ces maisons actuellement parce que le taux d'intérêt est très élevé, ce qui fait que les versements mensuels sont beaucoup trop élevés, si la Société centrale d'hypothèques et de logement, par son intermédiaire, ou le gouvernement, se proposent d'améliorer cette situation, afin que celui qui est capable de se payer une maison unifamiliale puisse le faire sans être obligé d'effectuer des versements de \$350 ou \$400 par mois?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que l'honorable ministre pourrait dire s'il proposera l'an prochain au gouvernement que les propriétaires de maison unifamiliale pourront déduire de l'impôt sur le revenu fédéral une certaine partie de l'intérêt hypothécaire?

M. Ouellet: Toute déclaration à ce sujet, monsieur l'Orateur, sera faite en temps opportun à la Chambre.

[Traduction]

L'ABSENCE D'UN ÉTAT DE LA VALEUR DES TERRAINS DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DU MANITOBA—DEMANDE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines; elle concerne les graves accusations que l'on trouve dans des articles parus dans le *Free Press* de Winnipeg. La Société de logement du Manitoba a reçu des millions de dollars de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais elle n'a pas révélé le prix réel des terrains. Comme la SCHL devrait normalement être au courant de la valeur des terrains à Winnipeg, cela fait planer de graves soupçons de transactions malhonnêtes; j'aimerais donc que le ministre nous dise s'il va ordonner une enquête publique sur la question.

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je connais très bien cette affaire. Des représentants de la SCHL ont déjà demandé des explications à ce sujet aux responsables de la Manitoba Housing and Renewal Corporation. Je tiens à signaler au député que pour sept des 22 projets approuvés par la ville de Winnipeg cette année, les prêts approuvés par la SCHL sont inférieurs de 5 à 10 p. 100 au montant demandé par la province.

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre a mal compris ma question. Ces transactions ont fait monter en flèche le prix des terrains viabilisés à Winnipeg, dans une proportion de 50 à 75 p. 100 par rapport au prix normal; aussi, le ministre envisagerait-il d'entreprendre, sinon une enquête publique, du moins une enquête officielle sur la question?